



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 5 avril 2024

Objet : Question parlementaire n° 560 du 2 avril 2024 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et de Monsieur le Député Yves Cruchten concernant « Taux légal de THC pour conducteurs ».

Madame la Ministre,

En date du 2 avril 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et Monsieur le Député Yves Cruchten.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes